

Christian Touratier, *Le Système Verbal Français  
(Description morphologique et morphématique)*

Xavier Mignot

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3057>

DOI : 10.4000/praxematique.3057

ISSN : 2111-5044

**Éditeur**

Presses universitaires de la Méditerranée

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 1997

Pagination : 199-202

ISSN : 0765-4944

**Référence électronique**

Xavier Mignot, « Christian Touratier, *Le Système Verbal Français (Description morphologique et morphématique)* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 28 | 1997, document 9, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3057> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3057>

---

Tous droits réservés

Christian TOURATIER

*Le Système Verbal Français (Description morphologique et morphématique)*, 1996, Armand Colin (Collection U série Linguistique), 254 p.

Voici encore un livre sur un sujet tant de fois exploré, mais jamais épuisé. Comme la matière à traiter n'est pas simple et que l'auteur allie à une information approfondie beaucoup d'originalité et un sens aigu des problèmes, les étudiants en linguistique française qui sont visés au premier chef y trouveront bien plutôt un instrument de travail et de réflexion qu'un manuel à lire de façon cursive (avec cinq exercices corrigés donnés en annexe). Selon nous, ce sont les chercheurs qui en tireront le plus de profit.

Il est organisé comme suit. Après une introduction qui s'interroge, du point de vue de la linguistique générale, sur ce qu'est un verbe, le copieux premier chapitre — une cinquantaine de pages — présente « Les formes du verbe français », en partant de la description donnée par les grammaires scolaires, mais en y ajoutant, outre les analyses propres à C. T., celles de divers auteurs contemporains ; une large place est faite à l'analyse des réalisations phoniques, ce qui n'est pas dans la tradition scolaire. On trouvera ci-dessous quelques remarques ponctuelles. Plus brièvement, un chapitre d'« Analyse morphologique » s'essaie ensuite à une analyse distributionnelle à la manière du structuralisme américain, c'est-à-dire sans tenir le moindre compte des informations d'ordre diachronique. Qui fait l'effort de suivre le formalisme où l'entraîne C. T. parviendra avec lui à de séduisantes conclusions, intéressant paradoxalement l'évolution de la langue. Nous laisserons de côté cette présentation difficile à résumer.

Une trentaine de pages, réutilisant des travaux antérieurs, sont ensuite consacrées aux « Problèmes des catégories sans marques formelles ». Après avoir évoqué différentes doctrines sur l'interprétation à leur donner (sans citer Saussure, pourtant à l'origine de la notion même de signe zéro), il conclut fort sagement, et plus en accord qu'il ne le prétend parfois avec certains prédécesseurs, que dans ce cas l'absence de marque formelle est à interpréter non comme un morphème zéro, mais comme zéro morphème, les effets de sens ayant alors une origine lexicale et contextuelle. Il en résulte qu'il y a lieu de refuser le statut de catégories authentiques au présent, à l'indicatif, à l'absence d'auxiliaire dans les formes simples, à l'actif. Cela permet d'éliminer un certain nombre de faux problèmes, ceux qui tiennent à la prétendue valeur sous-jacente des morphèmes fantômes. Dans la suite du livre, une méthode analogue permettra d'écarter comme sans signification les emplois de subjonctif qui n'ont rien de positif parce qu'ils sont imposés par le contexte (type *je veux qu'il*

*viennaise*, où le choix du locuteur ne porte pas sur le mode de *venir*, commandé par le verbe principal).

Les quatre derniers chapitres examinent, du point de vue sémantique, respectivement « Les morphèmes dits de temps », qui se limitent au passé simple et à l'imparfait, « Les morphèmes d'aspect », c'est-à-dire la construction *avoir* (ou *être*, dans les verbes qui n'admettent pas l'auxiliaire *avoir*) + participe passé, combinable avec elle-même quand il y a surcomposition, « Les morphèmes de mode », à savoir le subjonctif, dont l'impératif serait une sorte de variante partielle, le futur, dont le conditionnel inclut lui aussi les caractéristiques et la valeur, et les modes nominaux, infinitif, participe et gérondif, enfin « Les morphèmes de voix », passif et voix pronominale.

Le lecteur sera parfois déconcerté. Par exemple, enregistrant, en conclusion du chapitre sur les temps (p. 141), que « seul le passé simple a un signifié proprement temporel » tandis que celui de l'imparfait « n'est pas temporel », il pourra s'étonner que l'auteur, qui voit dans le morphème d'imparfait « à lui seul une classe de morphèmes », persiste à la dénommer « classe des Temps ». En fait, par la suite, C. T. argumentera pour une conception partiellement modale du passé simple, d'où une conclusion (p. 204), assurément ambiguë, où le passé simple est donné comme une catégorie mixte, ajoutant à son sème chronologique un autre qui, ne l'étant pas, conduit à un classement parmi les « prétendus modes » : le sème « factuel ». Au long de cet examen, une notion qui selon la tradition, est au cœur du verbe, celle de temps, subit ainsi une extraordinaire érosion. Car auparavant, le présent s'est vu refuser toute réalité linguistique, l'imparfait n'a plus été considéré comme un temps que de nom, l'autre passé traditionnel, le passé composé, a cessé lui aussi de mériter son appellation pour relever de l'aspect, le futur, conditionnel compris, a glissé vers le mode — catégorie dont du reste le contenu n'est pas défini ni l'unité démontrée : ce n'est guère que par concession à la tradition que sont rangées dans une même rubrique les formes personnelles et les formes impersonnelles du verbe, alors que ces dernières se caractérisent avant tout par leur fonctionnement syntaxique, comme Tesnière l'a bien montré.

Est-ce à dire qu'à la fin de l'ouvrage on puisse se déclarer satisfait ? Pour notre part, pas encore. Les fines et utiles analyses conduites par C. T., les critiques qu'il dirige contre des thèses concurrentes sont presque toujours recevables. Mais on a le sentiment qu'elles se heurteraient souvent à des contre-objections, si l'auteur n'avait pas matériellement le dernier mot. Autant dire que le débat sur ce que veut dire au fond, pour prendre un exemple particulièrement délicat, le terme de *subjonctif* n'est pas près d'être clos. Au gros tas des explications données par d'autres ont été apportées un certain nombre de pierres. Il n'est pas certain que l'amas se retrouve diminué. Les morphèmes que

traque l'analyste recouvrent des réalités sémantico-psychologiques sur lesquelles nous demeurons fort mal renseignés et qu'on ne peut se satisfaire d'étiqueter comme du « non actuel », du « prospectif », etc., avec des termes dont le contenu lui aussi reste problématique. Faute d'avoir découvert la méthode et les notions donnant des résultats rigoureux, si elles existent, ce livre s'efforce surtout à une cohérence maximale du discours tenu sur les faits, et ce n'est déjà pas si mal, car les autres ne font pas mieux...

Terminons, comme promis, par un choix d'observations moins générales :

— P. 21 : C. T. attribue à Jean Dubois le mérite d'avoir suggéré un classement des verbes selon le nombre des variantes radicales qu'ils présentent. En fait l'innovation est due à Martinet : voir « De l'économie des formes du verbe en français parlé », article publié dans les *Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer*, 1958, et repris en 1969 dans *Le français sans fard*. Ce texte montre aussi de façon convaincante que le système de désinences usité aujourd'hui à l'oral est nettement plus simple que les formes graphiques ne le laissent croire.

— P. 43 : Peut-être faudrait-il signaler qu'en s'appuyant sur l'histoire de la langue (voir P. Fouché, *Phonétique historique du français*, II, Klincksieck, 1958, p. 260-261), les orthoépistes, souvent suivis par les enseignants, opposent ou ont opposé une finale /e/ de 1<sup>ère</sup> sg. de passé simple et de futur (*chantai, chanterai*) à une finale /ɛ/ de 1<sup>ère</sup> sg. d'imparfait et de conditionnel (*chantais, chanterais*). Cette distinction, que Bernard Pivot a rappelée en présentant des dictées télévisées et que faisait encore l'article de Martinet signalé ci-dessus, paraît à peu près sortie de l'usage, même chez ceux des francophones, eux-mêmes sans doute minoritaires, qui conservent l'opposition phonologique /e/-/ɛ/ (avec *chanté* et *chantais* prononcés respectivement [âte] et [âɛ]) : ils ne conservent /e/ que dans des formes nominales, *chanté, chanter* ; à l'infinif, on peut poser un morphème /e(R)/, mais seulement chez les usagers pour qui cette liaison facultative a gardé quelque réalité.

— P. 54 : Il est suggéré avec raison que le gérondif ou prétendu tel s'utilise non seulement au passé (composé), puisqu'on en rencontre une occurrence chez Marcel Proust, mais encore au passif, présent et passé. C. T. fournit à l'appui de cette thèse des phrases parfaitement acceptables, mais avec dans la graphie une invariabilité qu'on pourrait discuter : à un des exemples qu'il forge, *en ayant été battu* (sic), *ils ont perdu toute chance de gagner le championnat*, nous opposerions pour notre part *en ayant été soumises, ces populations ont perdu toute chance de développer leur culture*. Si dans les participes passés de l'usage oral actuel l'absence d'accord gagne du terrain, sa victoire n'est pas encore acquise.

— P. 107 : Le vers célèbre de Boileau, *Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire*, est inexplicablement estropié, alors que le livre ne comporte qu'un nombre raisonnable de coquilles.

Xavier MIGNOT  
Université de Montpellier